

mes déterminées à pratiquer leur art. Il se rendrait compte du nombre d'enfants mort-nés, du nombre de métroréites, de prolapsus utérins etc., dont il se rend responsable par sa négligence à nous protéger.....Si mon calcul est juste, sur 100.000 enfants, environ, qui naissent chaque année, il y en aurait au moins 3.000 à 4.000 qui sont tués par les manœuvres des sages-femmes. Ici, à N\*\*\* sur 100 naissances, il y a en moyenne 5 à 6 mort-nés. N'est il pas grand temps de réagir contre un semblable état de choses ? ”

A Montréal, nous avons aussi nos sages-femmes, et elles sont nombreuses, mais, si nous sommes bien informés, elles pratiquent avec licence pour la plupart et ne le font du reste que dans une certaine classe de la société. Sont-elles absolument sans reproches ? Nous ne saurions l'affirmer. Quoiqu'il en soit, nous avons, moins que nos confrères de la campagne, sujet de nous en plaindre. Les herboristes et marchands de racines nous font une concurrence bien plus sérieuse. Quant aux charlatans exotiques qui promènent leur personnalité de ville en village à grand renfort de réclames, qu'ils nous viennent de Buffalo ou de Blagueville, qu'ils s'appellent Kergan ou Purgeroide, nous les avons naguère si malés à la vindicte du Bureau représenté par M. Lamirande. Rien ne semble avoir été fait, puisque voici le Kergan et ses compères qui nous arrivent dorechef. Courbons la tête, nous aussi ! Nous n'avons rien à envier à nos confrères de la campagne.

Malgré ces mauvais pronostics et autres signes que nous croyons constater, nous espérons encore, pourtant, que les amendements à l'Acte médical seront adoptés sans trop de modifications par la législature, et que nous pourrons enfin nous sentir protégés contre les légions de mauvais farceurs, hommes et femmes, qui pratiquent illégalement la médecine et la pharmacie.

---

### Visite des Etudiants de l'Université Laval à l'Asile des Aliénés de St. Jean de Dieu.

---

Mercredi, le 1er février, les élèves en médecine de l'Université Laval, accompagnés de quelques-uns de leurs professeurs, ont fait, avec permission des autorités compétentes, leur visite annuelle à l'Asile St. Jean de Dieu. Deux immenses sicghs attelés de huit chevaux emportaient la bando joyeuse qui, une heure plus tard, s'engouffrait muette et recueillie dans la cité des fous. Les visiteurs furent reçus par la Révérende Sœur Thérèse de Jésus, Supérieure de l'Institution, M. le Dr E. J. Bourque, médecin en chef, et M. le Dr. A. Barolet, médecin-assistant, et Dieu sait quels prodiges d'affabilité, de complaisance, de bonne grâce ils durent faire pour contenter la curiosité des carabins—et de leurs maîtres.